

Protéger votre petit trésor

Un amour infini. Des garanties sans fin.
Des paiements limités.

Le « régime 75 » est la façon idéale de protéger les enfants ou les petits-enfants afin de leur donner une longueur d'avance dans la vie. Ce régime leur permet d'assurer leur avenir avec une protection d'assurance vie permanente, d'accéder à des fonds en cas d'une maladie grave et de leur donner la possibilité de souscrire une couverture d'assurance supplémentaire à l'âge adulte, peu importe leur état de santé.

LA SITUATION	LE BESOIN
<ul style="list-style-type: none"> Sarah et Jean-François, fiers parents de Luc (1 an). Ses parents veulent mettre en place un régime pour sa future sécurité financière. Ils peuvent se permettre d'investir 175 \$ par mois et utiliser l'allocation canadienne pour enfants pour compenser le coût des primes. 	<ul style="list-style-type: none"> Couverture d'assurance vie : établissement d'un régime d'assurance vie permanente pour Luc. Couverture d'assurance maladie complémentaire : accès aux fonds si Luc devenait gravement malade. Épargne : croissance avec avantages fiscaux qui pourrait permettre de financer ses études, l'achat de sa première maison, etc. Assurabilité future : la garantie que Luc sera admissible à une couverture d'assurance vie future peu importe son état de santé ou son style de vie.

LA SOLUTION : LE RÉGIME 75

Une assurance vie, une assurance maladies graves et un avenant de l'option d'assurabilité garantie flexible d'une somme assurée de 75 000 \$ chacune. Toutes les primes sont immobilisées au taux pour enfants.

Couverture	Primes mensuelles ¹
Assurance Bâtitteur de patrimoine Équimax ^{MD} de 75 000 \$ à 20 paiements avec le mode d'affectation des participations des bonifications d'assurance libérée	93,83 \$
Avenant d'assurance maladies graves ÉquiVivre ^{MD} de 75 000 \$, couverture 20 paiements à vie	66,98 \$
Option d'assurabilité garantie flexible (OAGF) ² de 75 000 \$	2,48 \$
Prime mensuelle totale	163,29 \$

¹Les primes et les valeurs illustrées reposent sur les taux en vigueur le 12 août 2023 et le barème des participations courant demeurant inchangé pour la durée du contrat. Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. ²Comprend trois différentes options de 75 000 \$ à l'âge de 21 ans, de 25 ans et de 30 ans.

PLUS TARD

- À l'âge de 21 ans, la couverture d'assurance Équimax de 75 000 \$ est libérée avec une valeur de rachat garantie de plus de 11 000 \$.
- À l'âge de 21 ans, l'avenant d'assurance maladies graves ÉquiVivre de 75 000 \$ est également libéré et continuera de fournir une couverture pour le reste de la vie de Luc.
- Les primes continueront d'être exigibles pour toute OAGF restante. Le prélèvement des primes sur les participations³ pourrait être utilisé pour payer toute prime de l'OAGF restante.
- La valeur de rachat peut être utilisée pour aider à financer ses études, obtenir un prêt, acheter une maison ou toute autre chose dont Luc pourrait avoir besoin.
- La couverture de l'OAGF a préservé l'assurabilité de Luc, lui permettant ainsi de souscrire une assurance supplémentaire pouvant aller jusqu'à 225 000 \$ sans avoir à fournir de preuve médicale. Pour seulement 2,48 \$ par mois, Luc possède maintenant une base solide à vie.
- Les primes n'augmenteront jamais, sauf si Luc choisit d'augmenter sa couverture.

Une protection d'assurance vie et d'assurance maladie complémentaire en plus d'une option d'assurabilité garantie flexible font de ce régime un véritable cadeau perpétuel!

Vous avez des questions? Veuillez communiquer avec votre gestionnaire régionale ou régional des ventes de l'Assurance vie Équitable.

³Luc pourrait éventuellement ne plus avoir à payer les primes de son contrat d'assurance vie. Ce sera alors le point de prélèvement des primes sur les participations. Le prélèvement des primes sur les participations n'est pas garanti. Pour être admissibles au prélèvement des primes sur les participations, les participations futures et la valeur de rachat non garantie au titre du contrat doivent être suffisantes pour payer toutes les primes futures.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Ces renseignements ne constituent pas un avis juridique, fiscal, financier ou autre avis professionnel. ^{MD} indique une marque de déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.